

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31517**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Agent d'exploitation des remontées mécaniques et domaines skiabiles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche des remontées mécaniques et domaines skiabiles - Syndicat national des téléphériques de France (SNTF)	Délégué général

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

454 - Remontées mécaniques et domaines skiabiles

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

le titulaire de la qualification maîtrise l'essentiel des compétences nécessaires requises pour exercer son travail dans les domaines skiabiles, sur la base des critères d'accueil touristique, de sécurité et de respect des réglementations définis par la branche et reconnu par le certificat.

Les activités :

Intégrer l'environnement et les spécificités du milieu montagnard dans l'exercice de son activité professionnelle

Caractériser l'entreprise et les métiers des remontées mécaniques et des domaines skiabiles

Accueillir, informer, orienter et assister les usagers, faire respecter la réglementation commerciale

Appliquer les mesures liées à la sécurité pour soi et le public

Capacités attestées :

Maîtriser le fonctionnement général des différents organes de l'installation et les connaissances techniques permettant de réaliser des contrôles avant, pendant et après l'exploitation

Comprendre le règlement de police, les réglementations et les responsabilités associées

Appliquer les procédures et modes opératoires

Communiquer et transmettre des informations

Accueillir, informer et assister la clientèle

Analyser les dysfonctionnements et les situations à risques, les expliquer et prendre les mesures appropriées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Domaines skiabiles et remontées mécaniques

Agent accueil/contrôle, agent d'exploitation, agent de Maintenance, agent de remontée mécanique, cabinier, caissière, contrôleur(se), électricien, nivoculteur, pisteur secouriste, vigie...

Codes des fiches ROME les plus proches :

N4402 : Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

100 questions en 45 mn, obtenir la note minimale de 11/20 pour la délivrance du certificat

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 président de session et 2 membres de jury issus de préférence de deux entreprises différentes et d'entreprises différentes que celle employant le candidat
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	1 président de session et 2 membres de jury issus de préférence de deux entreprises différentes et d'entreprises différentes que celle employant le candidat

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Agent d'exploitation des remontées mécaniques et domaines skiabiles" avec effet du 17 avril 2018, jusqu'au 17 avril 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Au cours des cinq années, 3376 candidats ont obtenu l'examen agent d'exploitation soit une moyenne de 675 titres attribués chaque année.

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

CPNEFP Branche des remontées mécaniques et domaines skiabiles
 Alpespace
 Bâtiment Annapurna
 24 rue Saint-Exupéry
 73800 Francin

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sur toute la France au sein des entreprises de remontées mécaniques et domaines skiabiles ouvrant des sessions.

Historique de la certification :